

Rapport annuel 2010



**Association des
propriétaires de
boisés de la Beauce**

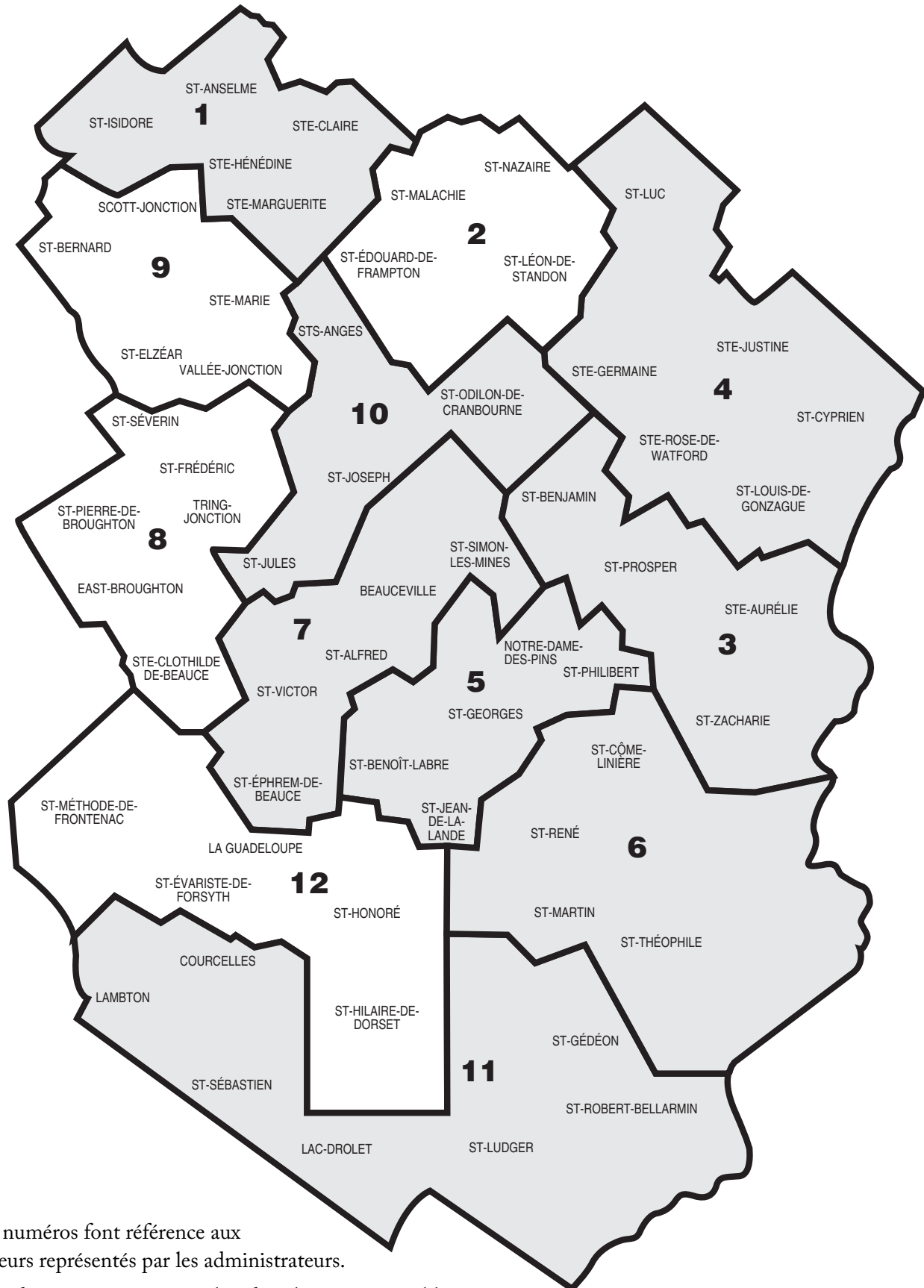


| | | |
|---------------------------------------|---|--|
| 2 Territoire du Plan conjoint | Secteur mise en marché | 14 Secteur forestier |
| 3 Administration | 8 Bois à pâte | 17 Secteur formation-information |
| 4 Personnel de l'Association | 11 Bois de sciage | 20 Message du président de la Fédération des producteurs de bois du Québec |
| 5 Convocation aux assemblées | 13 Certification environnementale | |
| 6 Message du président | | |
| 7 Message du directeur général | | |



La marque de la
gestion forestière
responsable

Territoire du Plan conjoint des producteurs de bois de la Beauce



Les numéros font référence aux secteurs représentés par les administrateurs.

Des administrateurs sont à élire dans les secteurs en blanc.

Administration

Le conseil exécutif



M. MARC-YVON POULIN
Président – Secteur n° 7



M. ROBERT PAQUET
Vice-président – Secteur n° 6



M. CHARLES GAGNÉ
Secteur n° 3



M. MARIO QUIRION
Secteur n° 11

Autres membres du conseil d'administration



M. MARC GAGNON
Secteur n° 1



M. MARC THÉBERGE
Secteur n° 2



M. RÉJEAN LACASSE
Secteur n° 4



M. MAXIME ROY
Secteur n° 5



M. RAYMOND GAGNÉ
Secteur n° 8



M. ÉRIC CLICHE
Secteur n° 9



M. MICHEL PIGEON
Secteur n° 10



M. CAROL FORTIN
Secteur n° 12

Le personnel de l'Association

Secrétariat et mise en marché

Raymond Racine
directeur général et
secrétaire de l'Association

Simon Rodrigue, ing. f. directeur
adjoint à la mise en marché
et à la gestion financière

Yvon Veilleux, technicien forestier
conseiller à la mise en marché

Michel Cloutier, ing. f.
évaluation forestière et
aménagement des érablières

Marquis Poulin, ing. f.
coordonnateur de la
certification forestière et PFNL

Lise Guay
secrétaire de direction

Élise Landry
secrétaire à la mise en marché

Sylvie Rosa
secrétaire comptable

Louise Bérubé
secrétaire à la mise en marché

Luce Lachance
réceptionniste

Secteur forestier

Simon Giguère, ing. f.
directeur

Roger Dutil, ing. f.
directeur adjoint et responsable
du programme de mise en valeur

Serge Perreault, tech. f.
conseiller forestier

Tony Carter, tech. f.
conseiller forestier

Jacques Poulin, tech. f.
conseiller forestier

Michel Labbé, ing. f.
conseiller forestier

Martin Bilodeau, tech. f.
conseiller forestier

Jean-Sébastien Jacques, tech. f.
conseiller forestier

Sylvain Faucher, tech. f.
conseiller forestier

Maxime Veilleux, tech. f.
conseiller forestier

Francis Rodrigue, tech. f.
conseiller forestier

Vincent Arguin, tech. f.
conseiller forestier

Jean-Pierre Veilleux, tech. f.
conseiller forestier

Michaël Deblois, tech. f.
conseiller forestier

Pier-Luc Poulin, ing. f.
conseiller forestier

Louise Toulouse
secrétaire

Secteur formation-information

Michel Roy
directeur des communications

France Létourneau
secrétaire



Convocation aux assemblées

Assemblée générale du Plan conjoint des producteurs de bois de la Beauce

Tous les producteurs et productrices de bois de la Beauce sont invités à participer à leur assemblée générale annuelle qui se tiendra :

- le dimanche 1^{er} mai 2011
à compter de 9 h 30;
- au Centre multifonctionnel de Vallée Jonction
259 boul. J. M. Rousseau (édifice municipal).

Ordre du jour

- Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2010;
- Présentation et adoption du rapport des activités;
- Amendement au Règlement sur les contributions des producteurs de bois de la Beauce;
- Présentation et adoption du rapport financier;
- Nomination d'un vérificateur;
- Message du président,
Monsieur Marc-Yvon Poulin;
- Message de la Fédération des producteurs de bois du Québec;
- Levée de l'assemblée.

Martin Ladouceur
secrétaire

Assemblée générale de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce

Tous les membres de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce sont invités à participer à leur assemblée générale qui se tiendra :

- le dimanche 1^{er} mai 2011 après la tenue de l'assemblée du Plan conjoint;
- au Centre multifonctionnel de Vallée Jonction
259 boul. J. M. Rousseau (édifice municipal).

Ordre du jour

- Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour;
- Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 avril 2010;
- Adoption du rapport d'activités;
- Rapport du comité de mises en candidature et élection des administrateurs;
- Reconnaissance aux pionniers des services forestiers;
- Suivi des résolutions adoptées à l'assemblée générale annuelle du 25 avril 2010;
- Résolutions;
- Allocution du représentant de l'UPA de la Beauce;
- Divers;
- Levée de l'assemblée.

Martin Ladouceur
secrétaire

Marché

La crise économique a continué de faire ses ravages au cours de la dernière année dans le secteur forestier. Ce que nous pensions être le début d'une reprise au printemps 2010 s'est avéré une amélioration très temporaire des marchés. La reprise se fait toujours attendre.

Les producteurs ont dû à nouveau faire des concessions importantes sur les prix à la corde pour maintenir leur part de marché. Dans le contexte de crise, cette décision très stratégique a permis d'augmenter légèrement les volumes et de maintenir un niveau de production raisonnable pour tous les producteurs. Mais la patience des producteurs a ses limites et le prix du bois a atteint un seuil qu'il ne faudrait pas franchir.

Afin de consolider nos marchés, l'équipe de l'Association n'a pas ménagé les efforts pour entretenir de très bonnes relations d'affaires avec les acheteurs et assurer la très bonne réputation des producteurs de la Beauce et des Etchemins. Malgré les limites imposées par les marchés, les acheteurs sont unanimes, ils désirent poursuivre l'achat du bois de nos producteurs. Il s'agit là d'un signe encourageant pour l'avenir.

Finance

Fait rare pour l'Association, l'année 2010 aura été déficitaire. Certains facteurs d'ordre économique auront influencé ce résultat mais la décision du conseil d'administration de retourner des surplus de l'Association aux propriétaires, sous forme d'aide pour des travaux d'aménagement, y aura contribué considérablement. Dans un contexte de réduction des programmes d'aménagement, ce choix était très approprié.

Rôles de l'Association

Dès le début de l'année 2010, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), lors

d'un *lac-à-l'épaulé*, proposait aux partenaires de la forêt privée de retirer les syndicats de l'aménagement ou de favoriser les contingents regroupés. Cette position soudaine, très inspirée du discours du RESAM, menaçait à nouveau les intérêts des propriétaires de boisés de la Beauce. Forte de l'appui des producteurs, l'Association a retroussé ses manches et fait de nombreuses représentations, y compris auprès de la ministre, pour faire la démonstration de la justesse et de la pertinence de ses rôles, et de l'efficacité du modèle beauceron de gestion des forêts privées. Le MRNF a reconnu le modèle d'affaires beauceron et abandonné la proposition du *lac-à-l'épaulé*. Nos représentations se poursuivent pour consolider cette position.

Cette proposition politique est le résultat de l'acharnement et des attaques soutenues du RESAM et de certains groupements forestiers depuis plusieurs années et qui, en 2007, tenaient à nouveau des propos offensants à l'égard de l'Association et de ses rôles en aménagement et dans la mise en marché. L'Association avait alors réagi avec vigueur à ces propos en déposant une plainte au Conseil de presse et, devant le refus de s'amender, en intentant une poursuite en diffamation. Cette cause sera entendue dans les jours suivant l'AGA.

Certification environnementale

Ce fut une année charnière puisque plus de 700 propriétaires inscrits au programme de certification environnementale de l'Association ont fait l'objet d'un audit final d'enregistrement menant à l'obtention du certificat FSC. Au moment d'écrire ces lignes, l'Association obtenait, au nom des propriétaires impliqués, ce certificat tant attendu. Cette grande contribution de nos propriétaires doit être soulignée et est fondamentale pour le positionnement futur sur les marchés.



Changement de garde

L'année 2010 aura été synonyme d'un chantier important. Dès le mois de mai, une démarche était entreprise pour assurer la relève de Raymond Racine qui aura été directeur général pour plus de 20 ans. Sa contribution à l'Association aura été monumentale. Nous offrons nos plus sincères remerciements à monsieur Racine pour son dévouement. Nous souhaitons la bienvenue à son successeur, monsieur Martin Ladouceur, qui a l'heureux mandat de défendre et représenter les intérêts des propriétaires de boisés de la Beauce et des Etchemins. Nous lui transmettons toute notre confiance.

En terminant, je remercie les membres du conseil d'administration, l'équipe de gestion et tout le personnel pour leurs efforts concertés visant le soutien des propriétaires de boisés et la meilleure prestation de services possible.

Marc-Yvon Poulin
président

Ensemble
pour une forêt d'avenir

Message du directeur général

L'année 2010 a été particulièrement difficile puisque, sur un fond de crise forestière, se sont succédés une baisse du prix du 4 pieds, une interruption du transport, des marchés déprimés, une baisse importante du programme d'investissements sylvicoles, l'obstination continue du RESAM à vouloir sortir l'Association de l'aménagement, la crise du bois noir et, pour clore le tout, un résultat financier déficitaire.

Cette rétrospective peut sembler inquiétante, mais c'est tout le contraire. L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce est sortie la tête haute de l'année 2010. Elle a démontré une grande efficacité grâce à son conseil d'administration dévoué, son équipe expérimentée et la grande mobilisation des propriétaires qui lui ont permis de surmonter toutes ces difficultés.

En début d'année, l'arrêt des livraisons de l'Association des transporteurs et la fermeture d'une machine à papier à Kruger ont eu des répercussions sur la qualité des bois jusqu'à l'été en raison de l'accumulation des inventaires. Avec la collaboration des propriétaires et des transporteurs, nous avons renversé cette situation en aboutissant à un plan de qualité et de fraîcheur du bois.

Les actions de l'Association combinées aux centaines de lettres de propriétaires, exprimant à la ministre la nécessité de maintenir l'Association dans l'aménagement et l'obligation de distribuer les contingents directement aux propriétaires, ont permis d'améliorer les perceptions à l'égard du modèle beauceron.

Malgré une diminution des programmes, l'investissement de

150 000 \$ à même nos surplus dans l'aménagement aura permis de maintenir une bonne quantité d'activités forestières et d'offrir aux propriétaires un service satisfaisant.

La compagnie AbitibiBowater, maintenant Abibow, s'est soustraite de la Loi sur la protection des créanciers en fin d'année. La grande forestière finlandaise UPM Kymmene a manifesté son intention d'acquérir l'entreprise Myllykoski, qui possède la Madison Paper. Puis l'effet combiné de l'ouverture des marchés asiatiques et de la diminution des volumes récupérés des bois affectés par le dendroctone du pin dans l'Ouest laissent envisager des ouvertures sur le marché américain. Il ne reste plus qu'à souhaiter pour nos scieries une reprise du marché de la construction résidentielle chez nos voisins du Sud.

L'intérêt des propriétaires pour la mise en valeur de leur boisé s'est manifesté par une participation quasi record de 1 020 inscriptions aux formations offertes par l'Association.

Les efforts ayant mené à l'obtention du certificat FSC sont louables mais notre prochain défi consiste à conserver cette importante reconnaissance. La contribution des propriétaires, du conseil d'administration et des employés est fondamentale.

Il est important de mentionner que l'Association et ses employés ont paraphé une entente syndicale d'une durée de cinq ans à la satisfaction des deux parties. Cela démontre le très bon climat de travail qui se perpétue à l'Association.

L'engagement, la passion et la solidarité des propriétaires de boisés de la Beauce sont à la base



des succès en aménagement et dans la production de bois. En 2010, le MRNF a reconnu la performance de notre modèle et s'en est inspiré pour proposer de nouvelles orientations dans la révision du régime québécois de protection et de mise en valeur de la forêt privée. Voilà plusieurs raisons de maintenir la tête haute et de continuer de croire au modèle d'affaires beauceron.

Martin Ladouceur, ing. f.
directeur général



**Association des
propriétaires de
boisés de la Beauce**

Secteur Mise en marché — Bois à pâte

Même si les livraisons ont augmenté de 10 % par rapport à 2009, l'année 2010 a été difficile pour les producteurs de bois de la Beauce, qui ont subi une baisse de prix de 15 \$ la corde. Les difficultés financières des papetières pèsent sur les prix que nous pouvons obtenir pour notre bois, notamment le sapin-épinette. Les livraisons ont aussi été affectées par la fermeture de machines à papier.

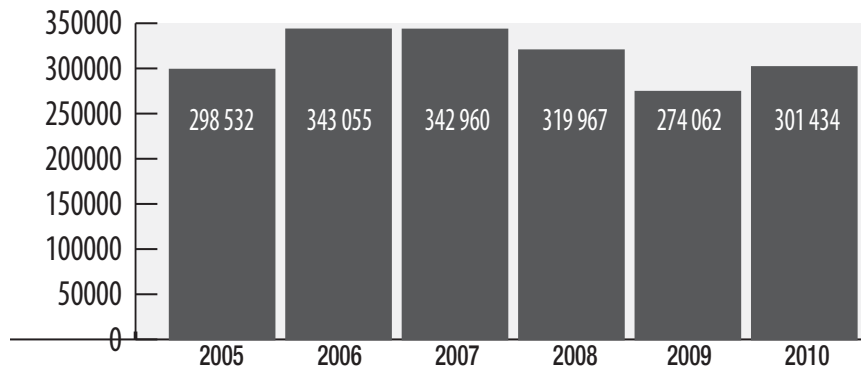
Sapin-épinette

L'année a d'ailleurs débuté par l'annonce de la fermeture d'une machine à papier à Kruger Wayagamack. Annoncée d'abord comme temporaire, cette fermeture a duré toute l'année. La conséquence fut un allongement des délais de livraison et un vieillissement rapide du bois qui ont causé de sérieux problèmes aux producteurs et aux transporteurs, jusqu'à la fin de l'été.

Cette mauvaise période a incité l'Association à mettre en place des mesures pour améliorer la qualité du bois. Les producteurs et les transporteurs ont tellement bien collaboré que, à la fin de l'année, une amélioration spectaculaire de la qualité nous mérita les félicitations des acheteurs.

Graphique 1

Évolution des volumes toutes essences destinés à la pâte
En mètres cubes apparents



Nous avons aussi repris, au début 2010, les livraisons à AbitibiBowater, même si elle se trouvait sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers. Les exigences et les prix offerts étaient difficiles mais l'Association tenait à reprendre ses relations d'affaires avec cette compagnie en prévision de sa sortie de crise. Nous avons livré en moyenne une dizaine de voyages par semaine, ce qui a contribué à augmenter les livraisons de sapin-épinette de 5 % par rapport à 2009.

L'allongement des délais de livraison et le vieillissement du bois nous ont aussi posé des

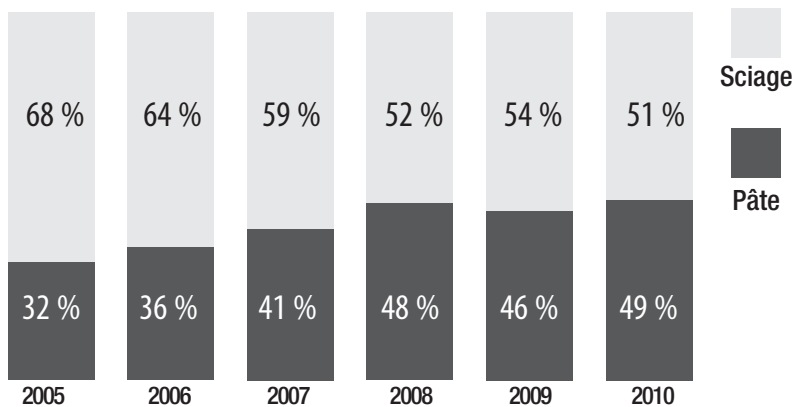
problèmes chez Madison, notre acheteur américain. Déplorant un manque de fraîcheur du bois, la compagnie a cessé ses achats durant deux mois en été. Encore là, nos mesures et nos actions ont permis de reprendre les livraisons en août avec une qualité reconnue par l'acheteur.

Feuillus

La situation a été bien meilleure dans les essences feuillues. Domtar, notre principal acheteur, a été d'une régularité exemplaire dans ses réceptions de bois. Après une hausse de 8 % des livraisons en 2009, elles ont connu une progression de 3 % en 2010. Nous



Graphique 2
Répartition de la production toutes essences



avons aussi conclu une nouvelle entente qui sera valide jusqu'en décembre 2011.

Après avoir décroché de presque 60 % en 2009, nos livraisons américaines de feuillus ont plus que doublé en 2010. SAPPÍ a été en forte demande toute l'année et les prix étaient largement supérieurs à ceux de 2009.

Défi des livraisons américaines

Les livraisons américaines comptent pour un pourcentage appréciable de nos ventes de bois à pâte. Sans les marchés du feuillu en longueur et surtout du sapin-épinette, les producteurs seraient contraints de diminuer l'ampleur de leurs opérations déjà restreintes compte tenu de la faible demande des papetières québécoises.

Malheureusement, elles sont loin les années où on obtenait 1,30 \$ canadien et plus pour chaque dollar de ventes américaines. Aujourd'hui, malgré le recours à des instruments financiers permettant de fixer le taux de change pour de longues périodes, on doit se débrouiller avec un dollar canadien au pair avec la devise américaine. Il faut ajouter à cela la problématique du transport, frappé par la hausse de prix du carburant, qui est faiblement compensée par les acheteurs. Dans le contexte difficile où nagent les papetières, il est difficile d'obtenir

des augmentations de prix qui compensent ces fluctuations économiques.

Il faudra donc être imaginatif et espérer une embellie de l'économie américaine afin de maintenir une présence significative de l'autre côté de la frontière.

Contingents d'aménagement en baisse

Contrairement aux années précédentes, la part du marché octroyée en contingents d'aménagement n'a pas dépassé 15 % du marché, nettement sous le maximum de 25 % autorisé par le règlement. Les coupures de l'État dans le programme d'aide à la mise en valeur de la forêt privée ont ralenti les producteurs dans la réalisation de leurs éclaircies commerciales.

Malgré le contexte difficile dans lequel nous évoluons, l'Association compte occuper en 2011 tous les marchés possibles afin de mettre à la disposition des producteurs une variété de marchés leur permettant de réaliser les travaux nécessaires à l'amélioration de leurs boisés.



Volumes de sapin et épinette (pâte) livrés en 2010, en mètres cubes apparents

| | | | |
|--------------------------|-------|--------------------------|---------|
| Adstock | 5 530 | St-Louis de Ravignan | 4 290 |
| Beauceville | 8 334 | St-Luc-de-Bellechasse | 3 595 |
| Courcelles | 2 030 | St-Ludger | 2 962 |
| East-Broughton | 2 785 | St-Malachie | 3 232 |
| Frampton | 7 323 | St-Martin | 3 221 |
| La Guadeloupe | 1 328 | St-Nazaire-de-Dorchester | 1 891 |
| Lac Drolet | 5 930 | St-Odilon | 4 974 |
| Lac Etchemin | 5 402 | St-Philibert | 2 128 |
| Lambton | 2 486 | St-Pierre Broughton | 1 837 |
| Notre-Dame-des-Pins | 1 180 | St-Prosper | 6 422 |
| Scott | 721 | St-René | 1 983 |
| St-Alfred | 1 387 | St-Robert Bellarmin | 3 324 |
| St-Anselme | 594 | St-Sébastien | 2 451 |
| St-Benjamin | 4 664 | St-Séverin-de-Beauce | 3 318 |
| St-Benoît-Labre | 2 231 | St-Simon-les-Mines | 1 939 |
| St-Bernard | 419 | St-Théophile | 5 271 |
| St-Côme-Linière | 4 805 | St-Victor | 3 545 |
| St-Cyprien-des-Etchemins | 3 945 | St-Zacharie | 7 306 |
| St-Elzéar | 1 855 | Ste-Aurélie | 2 472 |
| St-Éphrem-de-Beauce | 2 248 | Ste-Claire | 1 292 |
| St-Évariste-de-Forsyth | 4 739 | Ste-Clotilde-de-Beauce | 1 918 |
| St-Frédéric | 2 605 | Ste-Hénédine | 398 |
| St-Gédéon-de-Beauce | 2 713 | Ste-Justine | 5 333 |
| St-Georges | 2 977 | Ste-Marguerite | 2 139 |
| St-Hilaire | 2 755 | Ste-Marie | 1 809 |
| St-Honoré-de-Shenley | 3 265 | Ste-Rose-de-Watford | 3 448 |
| St-Isidore | 894 | Sts-Anges | 2 281 |
| St-Jean-de-la-Lande | 2 043 | Tring-Jonction | 516 |
| St-Joseph-de-Beauce | 7 996 | Vallée-Jonction | 648 |
| St-Jules | 1 819 | | |
| St-Léon de Standon | 5 426 | Grand total | 188 372 |

Secteur Mise en marché — Bois de sciage

Contexte

Même si une légère reprise de la construction résidentielle et de l'activité économique a été enregistrée, les prix offerts et la production ne se sont guère améliorés en 2010.

Intervention

L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce a signé une convention de mise en marché avec un nouvel acheteur en 2010. Elle a publié à cinq reprises des listes de prix expédiées à tous les producteurs de la Beauce.

Sapin-épinette

La demande de bois d'œuvre résineux a légèrement repris avec une augmentation des mises en chantiers aux États-Unis. Reprise timide avec moins de 600 000 unités de logement, alors que depuis plus de 50 ans leur nombre n'avait jamais été en bas d'un million par année.

Les prix des madriers ont fortement augmenté au printemps, mais ils ont reculé très vite en juin. Ils sont tout de même restés au-dessus des moyennes de 2009. Cette réaction serait liée à une forte augmentation de la production au Canada (+ 18 %) et aux États-Unis (+ 6 %) alors que la consommation américaine n'augmentait que de 4 %.

Les scieries de la région ont admis qu'il était possible de générer des profits dans les longueurs de 12 pieds et plus en 2010. Notez que les scieries québécoises qui s'approvisionnent dans les forêts publiques ont été frappées de nouveaux droits de douane que n'ont pas à payer les scieries beauceronnes. Les colombages de 8 ou 9 pieds étaient beaucoup



moins intéressants. L'écoulement des sous-produits (copeaux, sciures, planures, écorces) préoccupe toutes les scieries parce que

leurs prix ont beaucoup baissé et que les revenus sur ces produits influencent largement les profits des entreprises.

Tableau 1
Production de bois de sciage en Beauce en 2010

| Équivalence en cordes de 4 pieds | |
|----------------------------------|---------------|
| Sapin-épinette | |
| Mille pieds mesure de planche | 20 700 |
| Corde de 8 pieds | 15 100 |
| Corde de 9 pieds | 440 |
| Corde de 10 pieds | 530 |
| Tonnes | 24 200 |
| TOTAL SAPIN-ÉPINETTE | 60 970 |
| Autres essences | |
| Cèdre | 13 700 |
| Pins, pruche, mélèze | 2 100 |
| Tremble et peupliers | 2 000 |
| Autres feuillus | 7 900 |
| TOTAL TOUTES ESSENCES | 86 670 |

Tableau 2
Sapin-Épinette : moyenne annuelle des prix au chemin

| Catégorie | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 |
|------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Corde de 8 pieds | 200 \$ | 205 \$ | 221 \$ | 228 \$ | 275 \$ | 290 \$ |
| Mille pieds | 302 \$ | 313 \$ | 326 \$ | 335 \$ | 390 \$ | 405 \$ |

Tableau 3**Évolution de la production de sapin-épinette destinée au sciage en Beauce (équivalence en cordes de 4 pieds)**

| | 2010 | 2009 | 2008 | 2007 | 2006 | 2005 | 2004 | 2003 | 2002 | 2001 |
|---|--------|--------|--------|---------|---------|---------|---------|--------|--------|--------|
| Billes de 6 à 10 pieds (achetées à la corde) | 16 070 | 19 190 | 24 790 | 44 971 | 59 203 | 55 160 | 58 030 | 40 290 | 45 500 | 45 180 |
| Billes de 12 à 16 pieds | 20 700 | 20 110 | 22 620 | 31 597 | 37 974 | 41 640 | 37 400 | 28 570 | 31 400 | 35 200 |
| Bois en longueur | 24 200 | 23 130 | 21 140 | 24 063 | 30 972 | 26 160 | 26 470 | 19 070 | 13 410 | 2 270 |
| Volume total | 60 970 | 62 430 | 68 550 | 100 631 | 128 149 | 122 960 | 121 900 | 87 930 | 90 310 | 82 650 |

La demande de 8 pieds a été ébranlée par l'incendie qui a détruit la scierie Alexandre Lemay au tout début de 2010. Après le dégel, Clermond Hamel Ltée annonçait l'ouverture d'un quart de nuit consacré au sciage de 8 pieds. L'usine qui s'inquiétait des approvisionnements fut rapidement débordée par le bois provenant de l'extérieur de la Beauce. À la même époque, Scierie Leduc, sous la protection des tribunaux, augmentait son prix par mètre cube solide. EACOM est devenu propriétaire de la scierie de Sainte-Marie à la fin juin. Malgré certains contacts avec les syndicats de producteurs de bois, l'usine n'a pas redémarré.

Tous ces événements nous ont menés à des prix moyens légèrement inférieurs à ceux de l'année précédente. Le volume produit fut le plus bas des derniers dix ans. La production de 9 pieds est quasiment disparue. Celle de 8 pieds ne représente plus que le quart du sapin-épinette alors qu'elle dépassait clairement les 40 % avant 2006.

La valeur au chemin de la production de billes de sapin-épinette a été comparable à 2009, à peine sous les 7,2 millions de dollars au chemin du producteur.

Autres essences

Dans les autres essences, notons une baisse de 8 % de la production de cèdre. La production a diminué de 40 % depuis les sommets de 2005-2006, malgré des prix qui se sont maintenus.

Quant aux autres résineux, la production de mélèze a diminué de 40 %, celle de pin blanc du tiers et celle de pin rouge de 20 %. La production de tremble a diminué du huitième pour atteindre le plus bas niveau de la dernière décennie malgré les meilleurs prix payés depuis 4 ans. L'inactivité de Bois Carvin peut expliquer ce ralentissement. La production de bois franc a augmenté.



Secteur Mise en marché — Certification FSC

Au 31 décembre 2010, 733 propriétaires sont inscrits au programme de certification FSC de l'Association. De ce nombre, 102 sont des actionnaires de groupement forestier.

Afin de mieux faire connaître le programme de certification aux propriétaires, l'Association a tenu 5 rencontres de grands groupes et 9 rencontres de petits groupes. Près de 750 propriétaires ont assisté à ces rencontres.

Nos conseillers ont fait 166 visites-terrain afin d'informer les propriétaires sur les exigences de la certification. Afin d'assurer la cohérence des interventions, un coordonnateur à la certification a été nommé, soit M. Marquis Poulin ing.f.

À la fin de l'été, une équipe d'auditeurs de Smartwood a réalisé, durant 3 jours, un audit d'enregistrement. L'objectif était de passer en revue le fonctionnement du programme d'aménagement de l'Association et de rencontrer les intervenants concernés, afin de préciser les améliorations nécessaires pour obtenir et maintenir la certification FSC. Cet audit a confirmé que l'Association était en mesure d'obtenir, dès la fin de mars 2011, cette certification au nom des propriétaires inscrits. Toutefois plusieurs améliorations devront être apportées afin de la maintenir.

Des discussions ont eu lieu avec des représentants de l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Appalaches, du ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) afin d'affiner notre connaissance des espèces végétales et animales à protéger en forêt privée. Des échanges se poursuivent entre l'Agence et l'Association afin d'établir les mesures à mettre en place pour



respecter les exigences de FSC dans l'aménagement des boisés privés.

En tout début d'année, une journée d'information et d'échanges a rassemblé des représentants du MRNF, du MDDEP, de municipalités régionales de comté (MRC), du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA), des agences de mise en valeur ainsi que d'associations de protection de milieux riverains. L'objectif était de leur expliquer la démarche de certification de l'Association.

Les gestionnaires de quatre scieries situées sur notre territoire ont été rencontrés afin de connaître leur vision sur la certification et sur les moyens à prendre pour confirmer la réception de bois certifié. Nous concluons de ces échanges que la demande de produits certifiés n'est pas encore très grande.

Conditions gagnantes

L'Association considère que la certification ne pourra vraiment s'implanter en forêt privée que si les conditions suivantes sont rencontrées :

- L'adaptation des exigences de FSC aux particularités de la forêt privée
- La volonté de l'industrie d'offrir des incitatifs et bonifications aux propriétaires certifiés
- La collaboration des agences régionales de mise en valeur qui devront adapter le programme d'aide et leurs PPMV aux exigences de FSC
- L'implication du MRNF et du MDDEP dans le fonctionnement du programme et la production des informations qui lui sont indispensables
- La volonté des propriétaires d'adhérer au programme de certification





Programmes d'aide à la mise en valeur des boisés privés

Cela fait maintenant 30 ans que

l'Association est au service des propriétaires désireux d'aménager leurs boisés. Depuis 1981, environ 8 700 propriétaires ont obtenu l'un ou l'autre des services à leur disposition.

Les résultats sont impressionnants :

- un peu plus de 37 millions de dollars dont ont profité les propriétaires et la région.
- 10 000 plans d'aménagement forestier confectionnés.
- environ 48 millions de plants mis en terre.
- 6 000 hectares d'éclaircies précommerciales et 3 000 hectares d'éclaircies commerciales réalisés.
- près de 1 100 hectares de drainage forestier.

Durant ces 30 années, l'offre de services a constamment évolué et s'est diversifiée, pour ne mentionner que l'évaluation des

boisés, les services aux acériculteurs et de nombreux projets multiresources.

Le succès des services en aménagement de l'Association est dû d'abord à la confiance accordée par les propriétaires de boisés, confirmée sondage après sondage. Vient ensuite leur intérêt dans la mise en valeur de leurs boisés et la détermination des dirigeants de leur Association qui, sans relâche, ont défendu la place de l'organisation dans les programmes d'aide. L'appui obtenu de plusieurs politiciens ou personnes influentes, l'implication du personnel et la contribution de plusieurs contracteurs ont fait le reste.

La saison 2010-2011

Le fait marquant de l'année a été la décision du conseil d'administration d'utiliser une partie des surplus du secteur forestier pour atténuer les baisses de budgets des programmes et pour rendre encore plus accessibles certains services aux acériculteurs. C'était un moyen de retourner aux propriétaires une partie des profits réalisés au fil des années par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce avec les activités de son secteur forestier.

Pour l'année financière 2010-2011, le budget accordé dans le cadre du programme régulier par les trois agences régionales de mise en valeur des forêts privées a été de 995 292 \$. Il s'agit d'une baisse de 14 % par rapport à 2009-2010 attribuable à une réduction de 5 % de la contribution du MRNF et de celle de l'industrie. À cela s'est ajouté un montant de 459 517 \$ du programme d'investissements sylvicoles, pour réaliser des travaux identiques au programme régulier. Il s'agit d'une baisse très importante de 55 % par rapport à l'an dernier. Cette coupure a été annoncée tardivement, ce qui a eu des impacts négatifs sur le personnel et la quantité de travaux pouvant être réalisés.

Le tableau 1 révèle l'importance des travaux réalisés en 2010-2011 par rapport à l'année précédente.

La plupart des travaux ont subi des diminutions importantes, compte tenu des budgets disponibles. Le nombre de plans d'aménagement a augmenté de façon très importante en prévision de l'annonce du MRNF de ne plus les subventionner en 2011. L'Association a donc facturé en priorité aux agences les plans qui

Tableau 1 – Travaux financés par les agences

| Travaux | 2009-2010 | | 2010-2011 | |
|---|--------------------|--|--------------------|--|
| | Programme régulier | Programme d'investissements sylvicoles | Programme régulier | Programme d'investissements sylvicoles |
| Préparation de terrain (ha) | 129 | 119 | 83 | --- |
| Reboisement et regarni (plants) | 50 540 | 598 | 55 700 | 770 320 |
| Entretien de plantation (ha) | 251 | 345 | 228 | 52 |
| Éclaircie précommerciale (ha) | 80 | 70 | 111 | 28 |
| Éclaircie commerciale et coupe de récupération de bois (ha) | 444 | 183 | 277 | 5 |
| Drainage forestier (km) | 5 | 2 | 4 | — |
| Plan d'aménagement | 326 | 10 | 777 | 114 |
| Conseils techniques ⁽¹⁾ | 206 | 75 | 192 | 1 |
| Budgets (\$) | 1 155 238 | 1 021 430 | 995 292 | 459 517 |

L'exercice financier des agences est du 1^{er} avril au 31 mars.

⁽¹⁾ L'Association n'a pas facturé aux agences régionales de mise en valeur tous les conseils techniques dispensés auprès des propriétaires que l'on estime à plusieurs centaines. Elle en a assumé les coûts à partir des surplus de son secteur forestier.

ne l'avaient pas été en 2009 et la plupart de ceux effectués en 2010. Il n'a pas été possible de tous les facturer compte tenu de la position prise par une agence régionale de limiter le nombre de plans que l'APBB pouvait présenter.

Les trois agences ont indexé les taux de subvention pour les travaux admissibles. L'aide financière pour l'exécution des travaux a augmenté pour la quasi-totalité des travaux réalisés par les propriétaires eux-mêmes.

Le tableau 2 présente les montants accordés en 2010-2011 pour les travaux les plus populaires.

Les contributions versées par les propriétaires qui confient leurs travaux à des entrepreneurs engagés par l'Association sont demeurées à peu près au même niveau qu'en 2009-2010, sauf pour le plan d'aménagement qui est passé de 90 \$ à 70 \$ et une limite de frais chargés pour un traitement donné, de 200 \$ ou 250 \$ par propriété, a été étendue à tous les travaux.

Le tableau 3 présente les tarifs que facturait l'Association.

L'Association a remis 75 500 plants de résineux à 245 propriétaires et 50 000 plants de feuillus à 285 propriétaires pour du reboisement sans aide financière. Les plants ont été fournis par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Un programme spécial d'éclaircie commerciale

Face aux baisses de budgets des deux paliers de gouvernement, la possibilité de répondre aux demandes des propriétaires pour des éclaircies commerciales devenait très limitée, ce dont témoigne le tableau 1. L'Association a donc décidé de consacrer une partie des surplus du secteur forestier pour les encourager à utiliser le programme



de remboursement des taxes foncières au lieu des subventions versées par les agences. Une aide financière de 250 \$/ha a donc été accordée à ceux-ci par l'Association. Au total, 208 ha ont été réalisés en 2010-2011, dont 14,7 ha de coupe de jardinage acéric-forestier. La contribution

de l'Association à la réalisation de ces travaux est d'environ 115 000 \$ (services techniques et exécution).

Le remboursement des taxes municipales et scolaires

Mille trente (1 030) propriétaires ont reçu de l'Association le rapport d'un ingénieur forestier leur

Tableau 2 – Aide financière versée aux propriétaires en 2010-2011 par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce

| | |
|--|-----------------------------------|
| Débroussaillage en vue de reboiser, sans la mise en andains | 584 \$ / ha |
| Reboisement de plants en récipients de forte dimension | 0,208 \$ / plant |
| Dégagement d'une plantation > 1 mètre | 552 \$ / ha |
| Dégagement d'une plantation < 1 mètre | 622 \$ / ha |
| Éclaircie précommerciale dans le résineux | 779 \$ / ha |
| Éclaircie commerciale - forêt naturelle de résineux - jeune plantation. | 525 \$ / ha 525 \$ à 740 \$/ha |
| Un bonus de 300 \$/ha s'est ajouté dans les agences de l'Estrie et de Chaudière pour certaines éclaircies. | Estrie : 525 ou 620 \$/ha |

Tableau 3 – Frais chargés pour les travaux en 2010-2011

| | |
|------------------------------------|--|
| Débroussaillage en vue de reboiser | 60 \$/ha maximum de 250 \$ par propriété |
| Reboisement | 0,03 \$/plant maximum de 250 \$ par propriété |
| Dégagement d'une plantation | 50 \$/ha maximum de 200 \$ |
| Éclaircie précommerciale | 60 \$/ha maximum de 250 \$ |
| Plan d'aménagement forestier | 70 \$/plan |

N.B. : Des frais minimums étaient chargés pour les travaux de préparation de terrain et pour le précommercial.

donnant accès au remboursement d'une partie des taxes municipales et scolaires. Ce programme s'adresse à tous les propriétaires inscrits au statut de producteur forestier.

Le tableau 4 présente les travaux réalisés sans aide financière dans le cadre de ce programme de remboursement.

Évaluation monétaire des boisés

Depuis 1994, l'Association offre ses services aux propriétaires désireux d'acheter ou de vendre un lot boisé et à ceux qui sont visés par une procédure d'expropriation en vue du prolongement de l'autoroute ou d'un autre service public. En 2010, 69 personnes ont profité de ce service pour établir la valeur marchande de leurs boisés. Depuis 1998, environ 897 propriétaires ont fait appel à nos services.

Volet II (Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier)

Une allocation de 27 560 \$ accordée par la Conférence régionale des élus de Chaudière-Appalaches a permis de réaliser 9 hectares d'éclaircie précommerciale faunique, de mettre en place 3 traverses de cours d'eau, de préparer 23 plans d'aménagement forêt-faune et 10 conseils techniques à caractère faunique.



Dans le cadre de ce Volet II, l'Association a également reçu des Agences de mise en valeur des boisés privés de la Chaudière et des Appalaches une somme de 122 007 \$ pour l'exécution de 66 hectares d'éclaircie précommerciale faunique, la mise en place de 17 ponceaux pour traverser des cours d'eau, 34 plans d'aménagement forêt-faune. Il s'agit d'une hausse importante par rapport l'an dernier.

Érablière

L'Association a accru de façon importante son offre de service aux acériculteurs de la région. Elle a utilisé 69 000 \$ de ses surplus du secteur forestier pour offrir, dans la plupart des cas, sans frais

ses services. Elle a réalisé environ 120 visites pour prendre des échantillons de sol dans le but d'établir les besoins d'engrais des érablières. On estime à environ 80 le nombre de visites-conseils afin d'informer les propriétaires sur les travaux visant à améliorer la productivité de leurs érablières.

L'Association a participé à la réalisation d'un projet avant-gardiste afin d'évaluer l'efficacité énergétique de 10 évaporateurs. Ce projet a été réalisé de concert avec l'UPA de la Beauce et du Réseau Agriconseils de la Chaudière-Appalaches.

L'Association a participé comme conférencier à 3 réunions d'informations à l'intention des acériculteurs afin de les sensibiliser aux problèmes que vivent les érablières de la région et aux solutions qui s'offrent à eux.

Tableau 4 – Travaux non subventionnés donnant accès au remboursement partiel de taxes en 2010-2011

| | |
|---------------------------------------|---------------|
| Préparation de terrain | 16 ha |
| Reboisement | 24 000 plants |
| Entretien de plantation | 29 ha |
| Éclaircie précommerciale | 12 ha |
| Éclaircie commerciale et jardinage | 71 ha |
| Coupe d'amélioration érablière | 45 ha |
| Coupe acérico-forestier | 11 ha |
| Coupe de succession | 5 ha |
| Drainage forestier | 31 km |
| Voirie forestière (construction) | 68 km |
| Voirie forestière (amélioration) | 71 km |
| Conseils techniques non subventionnés | 578 |

SURVOL

Le secteur Formation-Information a coordonné d'importantes réalisations en 2010, dont la publication du livre *Trésors des Boisés de Beauce-Etchemins* et la présentation de la 8^e Exposition forestière de Beauce. Les deux ont été couronnées de succès, en plus de contribuer largement à mieux faire connaître l'Association dans le milieu.

Nos 21 cours de formation adaptés aux besoins des propriétaires ont, une fois encore, suscité une grande participation.

Nous avons aussi collaboré très étroitement avec la direction générale à d'importants dossiers de représentation, liés à la défense des intérêts des propriétaires de boisés de la Beauce. Le branle-bas autour du maintien des quotas individuels aux producteurs et du rôle légitime de l'Association en aménagement forestier a exigé une implication soutenue.

Le virage qualité dans le but de garder nos parts de marchés dans le 4 pieds de sapin-épinette a justifié une bonne campagne d'information pour être bien compris des producteurs.

INTERVENTIONS

Volet Formation

La participation des propriétaires aux formations en 2010 s'est établie à 1020 personnes, à deux points seulement du record de 2006 (1022 personnes). La hausse des inscriptions aux formations spécifiques sur les érablières est principalement responsable de ce résultat.

Les nouveaux cours sur la boussole et le GPS ont été populaires. Le contenu de ces deux cours, à l'origine, était donné dans une formation unique. Pour mieux répondre aux besoins des propriétaires, nous l'avons divisé en deux cours distincts. L'Association offre désormais 21 formations adaptées aux besoins des producteurs de la forêt privée.

Le cours autofinancé d'*Initiation aux plantes médicinales*, ouvert au grand public, a obtenu une très forte participation. La publication de *Trésors des boisés de Beauce-Etchemins*, document de référence sur les produits forestiers non ligneux (PFNL), a créé un engouement pour les plantes sauvages et les champignons forestiers, stimulant fortement

la demande pour nos trois cours d'initiation à la cueillette des PFNL.

Le cours d'abattage directionnel a connu une forte hausse par rapport à l'an dernier.

L'Association des propriétaires de boisés de la Beauce est mandatée comme agent de transfert de connaissances par les Agences de mise en valeur Chaudière, des Appalaches et de l'Estrie. La totalité des sommes mises à notre disposition en 2010 ont été investies dans les cours de formation aux propriétaires, dont l'objectif est de stimuler la production et de promouvoir les saines pratiques d'aménagement en forêt. L'Association bénéficie aussi du support d'Emploi-Québec pour compléter son budget de formation.

La gratuité des cours aux propriétaires et à leurs familles est maintenue grâce aux contributions des producteurs au Fonds forestier, prélevées lors de la vente de bois.



Volet Information PFNL

Trois expériences de mise en marché ont été réalisées en 2010 dans le but d'amorcer le développement de la filière des produits forestiers non ligneux de la Beauce et des Etchemins.

Une rencontre d'information avec des responsables de la Forêt modèle du Lac Saint-Jean a permis de mieux comprendre la production de sirop de sève de bouleau. Elle a attiré une cinquantaine de personnes. Six producteurs ont tenté l'expérience après la saison de l'érable et trois cents litres de sirop de bouleau de la Beauce ont été produits et entièrement écoulés sur le marché.

Une journée d'information, de promotion et de mise en marché de têtes de violon a eu lieu le 29 mai en collaboration avec le IGA Rodrigue et Filles de Saint-Georges. Tout près de 60 kg (130 livres) de ce légume sauvage ont trouvé preneur. Le 28 août, une expérience similaire a été tentée avec succès, cette fois pour la chanterelle de la Beauce. Quatre producteurs ont mis en marché 30 kg de cet excellent champignon de nos boisés.

Le lancement en conférence de presse du livre *Trésors des boisés de Beauce-Etchemins* est venu couronner ces efforts de valorisation des PFNL de notre région. Les auteurs sont Alicia

Poulin, herboriste, et Richard Fortin, mycologue, deux formateurs de l'Association. À la fin de l'année, plus de la moitié des mille copies imprimées avaient été écoulées.

Expo forestière de Beauce

Un record de foule a été enregistré le 19 septembre à la 8^e Expo forestière de Beauce, avec au moins 6 000 visiteurs en une seule journée. C'est la deuxième fois que le site de l'ancienne Auberge Arnold, devenue l'École d'entrepreneurship de Beauce, accueille l'expo forestière de l'Association.

Sondage et clarification des rôles

Le dossier sur la clarification des rôles de l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce

Évolution des cours donnés par l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce

| COURS | 2006 | | 2007 | | 2008 | | 2009 | | 2010 | | TOTAL 2006 à 2010 | |
|--|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|--------------|----------------------|--------------|
| | Groupes | Participants | Groupes | Participants | Groupes | Participants | Groupes | Participants | Groupes | Participants | Groupes | Participants |
| SÉCURITÉ EN FORÊT | | | | | | | | | | | | |
| Abattage directionnel | 17 | 243 | 10 | 131 | 13 | 138 | 13 | 132 | 14 | 176 | 67 | 820 |
| Abattage « Arbres difficiles - feuillus » | | | | | | | 1 | 6 | | | 1 | 6 |
| Affûtage et entretien de la scie à chaîne | 10 | 164 | 16 | 231 | 13 | 136 | 12 | 156 | 14 | 144 | 65 | 831 |
| Affûtage « lime plate » | | | | | 2 | 18 | | | | | 2 | 18 |
| Boussole & GPS * | | | | | | | | | 3 | 41 | 3 | 41 |
| Boussole | | | | | | | | | 5 | 50 | 5 | 50 |
| GPS | | | | | | | | | 5 | 59 | 5 | 59 |
| Utilisation de la débroussailleuse | 3 | 45 | 3 | 33 | 2 | 27 | 3 | 21 | 2 | 17 | 13 | 143 |
| FORMATIONS SPÉCIFIQUES POUR LES ÉRABLIÈRES | | | | | | | | | | | | |
| Aménagement des érablières | 3 | 37 | 3 | 56 | 4 | 53 | 5 | 56 | 7 | 84 | 22 | 286 |
| Entaillage des érables | 6 | 85 | 7 | 88 | 9 | 146 | 6 | 83 | 8 | 107 | 36 | 509 |
| Installation de la tubulure | 4 | 64 | 7 | 78 | 5 | 60 | 5 | 66 | 7 | 106 | 28 | 374 |
| AMÉNAGEMENT et GESTION DU BOISÉ | | | | | | | | | | | | |
| Aménagement faunique | 4 | 25 | 2 | 17 | 2 | 15 | 2 | 14 | 2 | 13 | 12 | 84 |
| Éclaircie commerciale et coupes progressives | 5 | 45 | 4 | 39 | 4 | 31 | 5 | 39 | 3 | 23 | 21 | 177 |
| Éclaircie commerciale : Journée démonstration | | | 1 | 26 | 1 | 38 | 1 | 28 | | | 3 | 92 |
| Élagage | | | | | 3 | 47 | 3 | 33 | 1 | 8 | 7 | 88 |
| Fiscalité forestière | 4 | 79 | 4 | 67 | 4 | 51 | 5 | 73 | 4 | 59 | 21 | 329 |
| Introduction à la gestion du boisé | | | | | 2 | 13 | 2 | 13 | 1 | 8 | 5 | 34 |
| Planification de chantiers | 2 | 21 | 1 | 10 | | | 1 | 6 | 1 | 10 | 5 | 47 |
| Rentabilité d'un boisé | 4 | 48 | 4 | 60 | 5 | 51 | 4 | 53 | 3 | 27 | 20 | 239 |
| Tronçonnage des feuillus | 7 | 89 | 3 | 39 | 3 | 31 | 2 | 17 | | | 15 | 176 |
| Tronçonnage « visite de scieries » | | | | | 1 | 40 | | | | | 1 | 40 |
| ENVIRONNEMENT | | | | | | | | | | | | |
| Protection de l'environnement | | | 1 | 10 | | | 1 | 11 | | | 2 | 21 |
| Traverses de cours d'eau | 3 | 27 | 2 | 17 | 1 | 9 | 1 | 10 | 1 | 9 | 8 | 72 |
| INITIATION À LA CUEILLETTE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL) | | | | | | | | | | | | |
| Champignons forestiers | 2 | 39 | 2 | 28 | 3 | 40 | 2 | 23 | | | 9 | 130 |
| Plantes médicinales | | | | | | | 3 | 30 | 5 | 58 | 8 | 88 |
| Plantes sauvages comestibles | 1 | 11 | | | 2 | 25 | 2 | 25 | 2 | 21 | 7 | 82 |
| TOTAL | 75 | 1 022 | 70 | 930 | 79 | 969 | 79 | 895 | 88 | 1 020 | 391 | 4 836 |

a mobilisé les gestionnaires durant les six premiers mois de l'année. Malgré les fortes pressions exercées par le Regroupement des sociétés d'aménagement (RESAM) et certains groupements forestiers, l'Association n'a pas été forcée de revenir aux quotas regroupés pour les propriétaires sous convention avec un groupement forestier, pas plus que d'abandonner son rôle de conseiller en aménagement forestier.

L'appui massif des propriétaires de boisés de la Beauce envers la position de leur Association a grandement contribué à ce succès. Les résultats d'un sondage SOM ont été publiés en avril. L'enquête indépendante visait surtout à vérifier l'opinion des propriétaires de boisés de la Beauce sur le rôle de l'Association en aménagement forestier.

Site Internet

De concert avec le fournisseur, le site WEB de l'Association (www.apbb.qc.ca) a été profondément

renouvelé, en vue d'une nouvelle présentation en 2011.

Certification

Nous avons contribué à la démarche d'audit de Smartwood, afin d'obtenir la certification FSC pour le programme d'aménagement de l'Association, notamment en coordonnant la production d'un document historique sur la présence amérindienne en Beauce. La recherche et la rédaction ont été confiées à l'historien André Garant.

Nous en avons profité pour ouvrir un dialogue avec les représentants des communautés autochtones dans la région.

Représentation

Le secteur Formation-Information a participé au Forum sur l'agroforesterie à Québec le 3 mars; au Souper des forestiers du CLD des Etchemins le 29 avril et au Symposium sur la biomasse à Lac-Etchemin le 14 mai.

Nous avons participé à des rencontres d'information d'Hydro-Québec sur le passage des lignes électriques des parcs éoliens de Saint-Robert et du Massif du Sud.

L'Association a aussi envoyé une forte délégation au Sommet socio-économique de Beauce-Sartigan, le 13 septembre.

Publications régulières

Nous avons publié les cinq éditions régulières du Bulletin forestier, plus un numéro spécial en couleurs sur la 8^e Expo forestière de Beauce. Acheteurs de bois de sciage et le feuillet Formation ont été publiés trois fois. Un supplément sur les érablières a été joint au Bulletin d'avril. Une fois encore, la publication des Passionnés de la forêt a été suspendue, pour un motif d'économie.





Quelques raisons d'espérer



L'espoir! Voilà ce qui me porte en ce début d'année 2011. Pas l'espoir d'une reprise robuste et dynamique ou de marchés qui s'emballent. Juste l'espoir que le pire soit derrière nous, que la situation s'améliore suffisamment pour lever la morosité qui nous accable et que nous retrouvions ce qu'il faut de confiance dans les marchés pour retourner en forêt sans craindre de travailler pour rien.

Ce qui nourrit cet espoir c'est d'abord et avant tout le constat que les ventes de l'ensemble des syndicats et offices auront progressé en 2010. La glissade est enfin arrêtée! Les conditions de vente restent décevantes et la plupart des marchés demeurent instables mais dans l'ensemble, la demande pour notre bois se raffermi. Les syndicats sont maintenant autant préoccupés par la volonté de stimuler la

production qu'occupés à trouver des marchés. Tout un changement par rapport aux demandes d'arrêt de production des dernières années. Quand j'interroge les présidents régionaux, la plupart entrevoient pour cette année des ventes semblables ou meilleures que celles que nous venons de connaître. Tous restent prudents, sinon inquiets, devant la fragilité de cette reprise. Mais tous semblent avoir, comme moi, les épaules plus légères.

Je me permets ici de faire une parenthèse pour vous dire que le fardeau que portent en votre nom ces présidents est lourd et stressant et qu'un répit serait vraiment bienvenu. Être leader d'un syndicat, c'est s'appuyer sur une force collective. Mais c'est aussi porter le poids des problèmes de tous. Je lève mon chapeau à mes collègues qui se dévouent pour vous et vous invite à en faire autant quand vous

en aurez l'occasion. Tous ont fait des sacrifices pendant la crise. Votre reconnaissance et votre appui seront, je n'en doute pas un instant, la meilleure des récompenses pour ces producteurs engagés, dont les responsabilités sont nombreuses et importantes. La plupart d'entre eux sont actifs dans nos syndicats depuis des années. J'espère que leur engagement saura vous inspirer.

Je terminerai ce mot en vous parlant de notre démarche d'orientation stratégique, une autre de mes raisons d'espérer. C'est une démarche pleine de défis, qui testera notre résistance au changement en proposant aux régions de s'obliger à mieux travailler ensemble. Peu importe les moyens qui seront retenus, c'est à la vision proposée que je vous demande d'adhérer: un groupe d'organisations régionales fortes, qui se donnent les outils pour travailler en réseau, dans le meilleur intérêt de tous les producteurs. En inscrivant cet objectif à notre programme de 2011, nous n'aurons pas attendu après les événements pour que nos espoirs se concrétisent. Nous aurons pris les choses en main, comme il se doit!

Pierre-Maurice Gagnon
Président
Fédération des producteurs
de bois du Québec